

**Procès-verbal de la réunion du
Comité d'exploration des options (CEO)
Examen des écoles élémentaires de Clare**

**le mardi 22 novembre à 19 h
2^e réunion**

Bureau du Conseil scolaire acadien provincial, La Butte

Présences : Paul d'Entremont (facilitateur), Claire Wren (École Saint-Albert), Jason LeBlanc (École Saint-Albert), Nadine Saulnier (École Stella-Maris), Dr Michel Comeau (École Stella-Maris), François Bélanger (École Joseph-Dugas), Stéphanie St-Pierre (École Joseph-Dugas), Angélique LeBlanc (École Jean-Marie-Gay), Louanne Blinn (École Jean-Marie-Gay), Jocelyne LeBlanc-Tidd (membre du public), André LeBlanc (membre du public), Richard Landry (secrétaire), Brent Surette (directeur régional du CSAP via téléconférence), Pam Doucet (municipalité de Clare).

Absence motivée : aucune

1. **Mot de bienvenue** – Paul d'Entremont

La réunion est appelée à l'ordre à 18 h 35 par Paul d'Entremont.

2. **Adoption de l'Ordre du jour**

L'Ordre du jour est adopté par consensus.

3. **Adoption du procès-verbal** de la réunion du 8 novembre

Le procès-verbal de la réunion du 8 novembre est adopté par consensus tel que présenté. Suite à cette adoption, le procès-verbal et les documents seront affichés sur le site Web du CSAP pour consultation par le public.

4. **Suivis du procès-verbal** de la réunion du 8 novembre

Pam Doucet a confirmé l'accès à la salle des anciens combattants à Saulnierville pour la première réunion publique. Après consultation avec les membres du CEO, il a été déterminé que la réunion aura lieu le jeudi 1^{er} décembre à 19 h.

ACTION : Pam Doucet va vérifier avec les techniciens pour obtenir les services d'enregistrement vocal de la réunion publique.

5. ***Revoir le mandat du Comité** : les membres sont d'accord avec le mandat du comité.

***Revoir les objectifs de l'examen** : il semble y avoir une inquiétude que le mandat ne s'aligne pas tout à fait avec les objectifs du Comité. Il faudra voir de près.

* **Revoir les questions d'étude et les priorités** : les membres sont d'accord avec les questions d'étude et les priorités.

***Revoir les normes de fonctionnement** : Paul d'Entremont repasse chacun des 14 éléments des normes de fonctionnement du CEO (dans la présentation du directeur général du CSAP à la réunion précédente). On note qu'il y a des gens dans la communauté qui croient que ce sera le CEO qui va décider de l'avenir des écoles. Il faut spécifier à la réunion publique prochaine que ce sera le CSAP qui décidera et il pourrait ne pas accepter les recommandations du CEO. Le CEO n'est qu'un pont entre le CSAP et le public. On prévoit aussi des réunions dans les diverses écoles au cours du processus.

***Revoir le profil des écoles** : Brent Surette présente le modèle du formulaire de profil de l'école que chacune des directions des quatre écoles et l'équipe de gestion doivent remplir avant le 21 décembre. Il y a plusieurs informations touchant plusieurs domaines qui touchent les écoles qui sont demandées. Cela donnera le temps de voir aux questions qui n'ont pas pu être couvertes (voir le document 231-04b). Il aborde le travail que l'équipe de gestion du CSAP peut faire selon différents scénarios. Il invite les membres à songer à leurs questions et à repasser le document pour partager ce qui n'est pas dans le document à la prochaine réunion. Le profil qui sera produit (en plus du document 229-04 – Prévisions à long terme) comprend une description plus détaillée des écoles. Les membres indiquent qu'il est important d'inclure les montants financiers que représentent les données sur les écoles et l'état des édifices.

ACTION : Il faut voir comment développer une formule pour mesurer l'impact économique de la fermeture d'une ou de plusieurs écoles dans la région de l'école et dans la région de Clare.

Il est noté qu'on pourrait référer à un modèle d'une autre communauté/conseil scolaire d'ailleurs de la province ou de l'extérieur qui a vécu l'expérience de même que les autres écoles fermées en Clare dans le passé éloigné. On suggère la participation du CDÉNÉ. On demande la possibilité d'avoir une présentation en forme graphique. On suggère d'ajouter le taux d'utilisation des futures écoles et de comparer les normes de l'avenir (une école plus idéale et récente) au niveau élémentaire avec celles d'aujourd'hui. On peut aussi voir à une ou des écoles de la maternelle à la 12^e année.

6. **Expression/partage des idées et questions**

Les membres questionnent leur rôle à la réunion publique. Ils seront là comme observateurs et non pas comme membre de la communauté. On va partager beaucoup d'idées autour de la table sur les situations des écoles.

Autres commentaires :

- A) Il n'y a rien pour les enfants ayant des difficultés, pas de ressources. Les élèves en souffrent alors qu'ils commencent à se développer. Il faudra avoir des suggestions sur l'espace si on reçoit des élèves d'une (ou des) autre école.

- B) Les membres devront fournir le raisonnement pour les recommandations. Ils soulignent l'impact économique de la fermeture d'une ou des écoles, en plus des impacts sur les emplois, la langue et la culture.
- C) Brent Surette note que le CSAP va trouver les informations que les membres demandent.

7. Présidence du CEO

Paul d'Entremont suggère un processus permettant à chaque membre de proposer un autre membre à la présidence. Suite au recueil des propositions et à la demande aux membres s'ils accepteraient la présidence, ils nomment Jocelyne LeBlanc présidente du Comité d'exploration des options qui a bien voulu accepter.

8. Réunion publique

Paul d'Entremont explique que la Salle des anciens combattants n'est pas disponible le 9 décembre et que plusieurs membres ne sont pas disponibles pour le 8, la date de la réunion publique aura donc lieu le 1^{er} décembre à la Salle des anciens combattants à Saulnierville à 19 h. Les annonces ont été distribuées aux écoles (format papier et électronique) ainsi qu'à la radio CIFA, la page Facebook, la page Twitter et le journal Le Courrier de la Nouvelle-Écosse. Paul d'Entremont a repassé le programme pour la soirée. Il y a question à savoir si l'enregistrement de la réunion sera disponible au public, ce sera plutôt un compte-rendu qui sera préparé pour diffusion. Le directeur général du CSAP, Michel Comeau (dg), sera disponible pour souhaiter la bienvenue à la foule et faire la présentation des membres.

9. Date et lieu de la prochaine réunion

Il est entendu que la prochaine réunion du CEO aura lieu le mardi 20 décembre à 19 h au bureau du CSAP. Les membres pourront réviser les données des profils qui seront fournies par les écoles.

10. Levée de la réunion

Dr Michel Comeau propose l'ajournement à 20 h 35.

Soumis par Richard Landry, secrétaire, le 23 novembre 2016